



Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise

Le master accueille les étudiant(e)s diplômé(e)s de la filière de licence intégrée. Il est également ouvert à des étudiant(e)s extérieur(e)s disposant de qualifications équivalentes.

Le master est reconnu, évalué et soutenu par l'université franco-allemande. Le nombre de participant(e)s est limité à 15 dans chaque université.

Le master propose une spécialisation en droit économique et social (droit des sociétés et droit du travail) axée sur l'étude comparative des systèmes juridiques français et allemand. Les étudiant(e)s sont formé(e)s parallèlement en droit français et allemand.

Le master conserve le principe de la formation alternée en promotion franco-allemande réunie : la première année (M1) d'études a lieu à Cergy et la seconde (M2) à Düsseldorf.

Deux stages professionnels de six semaines chacun (dont un en Allemagne et un en France) entre la 1^{re} et la 2^e année complètent la formation.

À la fin des deux années d'études en Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise, les étudiant(e)s remettent à l'université de Cergy-Pontoise un mémoire de master en français et à la Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf un mémoire de fin d'études en allemand.

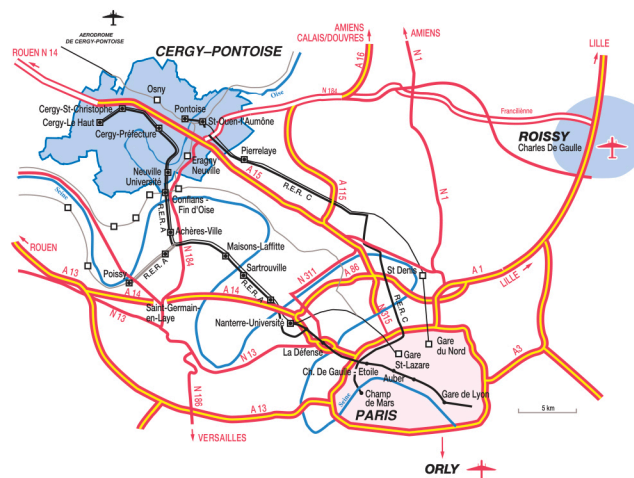


Diplômes de Master 2 intégré franco-allemand en droit de l'entreprise et *Schwerpunktbereichsprüfung*

À la fin du master intégré, l'université Cergy-Pontoise délivre le diplôme de Master 2 intégré franco-allemand en droit de l'entreprise. L'université de Düsseldorf délivre le certificat de l'examen de spécialisation, représentant la partie universitaire de l'examen d'État (*Erste Juristische Prüfung*) et le certificat d'études spécialisées en droit économique et social franco-allemand de la Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf.



Accès



Reconnu et soutenu par l'université franco-allemande

À l'université de Cergy-Pontoise

Pierre-Henri Prélot, professeur, responsable du programme
pierre-henri.prelot@u-cergy.fr

Ute Weinmann, maître de conférences, responsable pédagogique
ute.weinmann@u-cergy.fr

À la Heinrich-Heine Universität Düsseldorf

Andreas Feuerborn, professeur, responsable du programme
arbeitsrecht@uni-duesseldorf.de

Faculté de droit CY Cergy Paris Université
33 boulevard du Port - F-95011 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 60 84 - Fax : 01 34 25 60 64

www.u-cergy.fr

Licence et master Droit



FACULTÉS DE DROIT
CY Cergy Paris Université
Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf





Contenu et objectifs de la filière franco-allemande Cergy-Pontoise/Düsseldorf

Les facultés de droit de l'université Cergy-Pontoise et la Heinrich-Heine-Universität de Düsseldorf ont ouvert en 2005/2006 une filière intégrée franco-allemande. Reconnue et soutenue par l'université franco-allemande à Saarebruck, cette licence intégrée, complétée par un master, permet aux étudiant(e)s juristes français(e)s et allemand(e)s d'acquérir un double diplôme en droit français et allemand. Dans une première phase, ce double diplôme se compose d'une part de la licence mention Droit, d'autre part de la certification universitaire allemande correspondante, contenant la *Zwischenprüfung* (examen intermédiaire).

L'obtention de la licence donne accès au master intégré permettant d'obtenir un diplôme français de master et l'examen de spécialisation (*Schwerpunktbereichsprüfung*) de l'université de Düsseldorf.



Conditions d'admission/candidature

Pour la licence

- ▶ La Licence intégrée franco-allemande en droit est uniquement accessible en 1^{re} année. Elle s'adresse à des bacheliers en France et à des *Abiturienten* en Allemagne disposant de bonnes connaissances de la langue du pays partenaire.
- ▶ Les futurs bacheliers doivent postuler en faisant le choix de ce cursus via la procédure APB (Admissions Post-Bac). Un dossier de candidature est attendu (curriculum vitae, copies des relevés des classes de première et terminale, du baccalauréat, lettres de motivation en français et en allemand, éventuelles attestations de professeurs).
- ▶ Le nombre de participants étant limité (15 dans chaque université), l'accès au cursus franco-allemand est soumis à une procédure sélective sur dossier d'abord, puis ensuite sous la forme d'un entretien (mi-mai) devant un jury franco-allemand, qui permet d'apprécier la motivation des candidats, leur maîtrise de la langue allemande et leur culture générale.

Pour le master

- ▶ La sélection pour l'accès au Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise (1^{re} et 2^e années) a lieu uniquement à l'entrée de la 1^{re} année en master. Il n'y a pas d'accès possible en 2^e année de master pour les étudiants titulaires d'un autre M1. Le master est ouvert à tout étudiant issu d'un cursus de licence en droit franco-allemand, ainsi qu'aux étudiants titulaires à la fois d'une licence en droit français et de la *Zwischenprüfung* ou d'un niveau équivalent en droit allemand (séjours Erasmus en Allemagne en 3^e année de licence).
- ▶ La sélection est réalisée par un examen individuel du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, relevés de notes L1, L2, et L3, partiels ou complets), *Zwischenprüfung* (si obtention), visant à vérifier la double formation en droit français et allemand, et à s'assurer de la bonne connaissance des deux langues.
- ▶ Le cas échéant un entretien oral pourra être requis à Cergy-Pontoise ou à Düsseldorf.



Licence intégrée franco-allemande en droit

Pendant la première année, les étudiant(e)s suivent les enseignements dans leur université d'origine respective, donc séparément à Cergy et à Düsseldorf. À partir de la deuxième année, les étudiant(e)s français(e)s et allemand(e)s forment une promotion franco-allemande, et font leurs études ensemble, d'abord à Düsseldorf (2^e année), ensuite à Cergy (3^e année).

Ce regroupement en promotion franco-allemande réunie constitue une des particularités de ce cursus intégré en droit.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Les étudiant(e)s sont formés parallèlement en droit civil, public et pénal, pour les systèmes juridiques français et allemand. Outre l'acquisition de compétences scientifiques pour préparer le double diplôme en droit, les participant(e)s de la filière intégrée franco-allemande obtiennent une formation méthodologique et pratique.

1^{re} année d'études

- ▶ Études à la faculté de droit de l'université de Cergy-Pontoise (pour les étudiant(e)s inscrits à Cergy)
- ▶ Accent sur la formation en droit français
- ▶ Formation en droit allemand
- ▶ Préparation aux études en Allemagne (cours de langue et de civilisation)

2^e année d'études

- ▶ Études communes de la promotion franco-allemande à la Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf
- ▶ Accent sur la formation en droit allemand, notamment sur les matières exigées pour l'obtention de l'examen intermédiaire allemand (*Zwischenprüfung*)
- ▶ Formation en droit français

3^e année d'études

- ▶ Études communes de la promotion franco-allemande à l'université de Cergy-Pontoise
- ▶ Accent sur la formation en droit français, notamment sur les matières exigées pour l'obtention de la licence en France
- ▶ Formation en droit allemand
- ▶ Mémoire de stage



Durée des études et stages

Les études intégrées franco-allemandes jusqu'à la licence s'étendent sur trois ans.

Les enseignements de droit sont préparés et complétés par des cours de langue intensifs, par un voyage d'études en Allemagne (Düsseldorf) entre le premier et le deuxième semestre (janvier ou février) et par quatre mois de stages dans le pays partenaire.

Ces stages s'effectuent en Allemagne entre la 1^{re} et 2^e année (1 mois), entre la 2^e et 3^e année (1 mois) et à la fin de la 3^e année (2 mois) dans un cabinet d'avocats, un tribunal, une administration ou une entreprise.



Licence/Diplôme

Le cursus de licence intégrée s'achève par une réunion finale de remise des diplômes, réunissant étudiant(e)s et enseignant(e)s des deux universités. Les diplômes de Licence intégrée franco-allemande en droit, le certificat allemand *Integrierte Licence im deutschen und französischen Recht* (Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf) qui contient la *Zwischenprüfung* (examen intermédiaire), ainsi que l'attestation de réussite de l'université franco-allemande, sont remis solennellement aux étudiant(e)s.

Les diplômé(e)s ont la possibilité de poursuivre des études de droit classiques en France ou en Allemagne. Ils(Elles) peuvent aussi poursuivre leurs études en Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise.



Particularités : promotion franco-allemande reconnaissance bilatérale

Avec la licence intégrée, les diplômé(e)s remplissent les conditions d'une licence/*Grundstudium* classique et peuvent poursuivre d'autres études juridiques en France ou en Allemagne.

En France, toutes les mentions du master mention droit de l'université de Cergy-Pontoise et d'autres universités françaises sont ouvertes aux diplômé(e)s de la licence franco-allemande.

Le Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise permet à des étudiant(e)s français(e)s d'obtenir l'examen de spécialisation (*Schwerpunktbereichsprüfung*) qui représente 30 % de l'examen d'État (*Erste Juristische Prüfung*) et ouvre toutes les possibilités d'accès aux professions juridiques en France.

Les études communes d'une promotion binationale et l'enseignement parallèle du droit français et allemand renforcent l'aspect interculturel et comparatif et font de ce cursus franco-allemand une formation juridique véritablement intégrée.